



Les cahiers de la Vie Fédérale

Année 2009 - Supplément
au n° 20 de juillet 2009

SOMMAIRE

- **Page 1 :**
Edito
- **Page 2 :**
CA CNRACL du 8/04/2009
- **Page 3 :**
- Bien vieillir en retraite
- 49^{ème} congrès
- **Page 4 :**
Retraités agissons
- **Page 5 :**
Retraités gravement touchés
- **Page 6 :**
Retraités, un monde à conquérir APHP
- **Page 7 :**
La vie des sections
- **Page 8 :**
9^{ème} congrès UFR Santé Action Sociale

LA CGT « UNE FORCE POUR TOUS LES AGES DANS UNE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES AGES »

Chacun et ensemble, Actifs et Retraités, nous allons échanger, débattre, dans nos organisations syndicales de la CGT à l'occasion du :

- ↳ 49^{ème} congrès confédéral du 7 au 11 décembre 2009 à NANTES
- ↳ 9^{ème} congrès de notre UFR du 8 au 12 mars 2010
- ↳ 9^{ème} congrès de l'UCR du 13 au 16 avril 2010 à la Rochelle
- ↳ DES CONGRÈS DE SECTIONS ET DE SYNDICATS...

Débattre sur :

- SYNDIQUER PLUS
- RASSEMBLER PLUS
- ORGANISER PLUS
- REVENDIQUER PLUS
- LUTTER PLUS

POUR GAGNER PLUS

ET POUR CELA, DE QUELLES ORGANISATIONS AVONS-NOUS BESOIN LES UNS ET LES AUTRES ?

Pour les retraités, aux revendications des conditions de travail vécues dans l'entreprise ou l'établissement, se substituent les revendications liées aux conditions de vie.

Ce n'est plus le syndicalisme professionnel dont les retraités ont besoin, mais bien d'un syndicalisme de territoire au plus près de leur lieu de vie...

Posons-nous tous, ACTIFS et RETRAITÉS, la question : ne serait-il pas plus logique d'avoir des syndicats de retraités adhérant directement à leur UD et à leur Fédération, avec des collectifs locaux pour mener une activité revendicative ?

Pour certains, il est vrai, la culture d'entreprise demeure un lien puissant et reste le bassin de la syndicalisation retraités.

Questions aussi bien soulevées localement par des camarades retraités que nationalement aux journées d'étude de l'Union Confédérale des Retraités et qui se traduisent ainsi :

« Quelle place réciproque pour les uns et les autres, à tous les niveaux de la CGT, qui ne lèse personne et qui enrichisse l'ensemble ?... L'Histoire, par chance, ne nous impose aucun modèle; il nous faut donc inventer ensemble, confédéralement, une organisation adaptée »...

Si ébaucher des réponses, si expérimenter là où l'on vit des formes et pratiques d'organisation contribuaient à ce que ne « fuient » pas 80% de nos camarades syndiqués lorsqu'ils arrivent à la retraite... Alors oui, allons-y.

ENSEMBLE CONSTRUISONS LA CGT TELLE QUE NOUS LA VOULONS, TELLE QUE NOUS EN AVONS BESOIN, UTILE, RASSEMBLEUSE ET EFFICACE.

Là où vit le retraité, à la ville ou à la campagne, des revendications sont posées:

- ☞ les services de proximité (administration, hôpital public, commerce...)
- ☞ Le logement et son adaptation au vieillissement de la personne
- ☞ Les transports
- ☞ Les services de communication et d'information
- ☞ L'urbanisme
- ☞ Les services culturels et de loisirs
- ☞ Plus généralement tous les services publics...

Dans l'unité, des dizaines de milliers de retraités sont, à plusieurs reprises descendus dans la rue, pour exiger une augmentation des pensions et du pouvoir d'achat :

- ☞ Pas de retraite en dessous de 1 600€
- ☞ 200 € d'augmentation immédiate
- ☞ Pour tous, indexation des pensions sur les salaires
- ☞ « **NON aux franchises médicales** » contre lesquelles les retraités ont été les premiers à réagir.

Dans le souci d'une démarche convergente avec toutes les organisations de la CGT, proposons et agissons dans le but d'établir la solidarité intergénérationnelle comme fondement des constructions à venir.

Une journée d'action « spécial retraités » est prévue fin septembre début octobre... Préparons sa réussite...

A bientôt dans nos luttes, dans nos organisations et nos congrès CGT.

Groupe des Administratrices et des Administrateurs CGT de la CNRACL

Extrait du compte-rendu du Conseil d'Administration (CA) du 8 Avril 2009

Il s'agit du premier vrai conseil de ce mandat. Les commissions ont donc débuté par une présentation de l'étendue de leurs missions. Les ordres du jour sont assez chargés. Les documents préparatoires sont consultables sur le site administrateurs...

Commission de la réglementation

Concernant l'analyse des élections de renouvellement du CA de la CNRACL, une présentation a été faite par le service gestionnaire. Les propositions et avis des composantes devront être faites lors du prochain CA. **La CGT portera la demande d'un vote physique dans les établissements hospitaliers et dans les Mairies...**

Commission du développement :

Mise en concurrence pour le renouvellement des prestataires pour la carte Vikiva (Voir CLIMATS juin 2009). **A ce sujet, la CGT a réclamé la baisse du coût de cette carte pour les retraités du régime...**

Commission du Fonds d'Action Sociale (FAS) :

Concernant le dispositif CESU (Chèque Emploi Service Universel), la CGT a demandé des précisions pour réaffirmer que le prestataire n'a pas des fonctions de mandataire, c'est-à-dire que les retraités gardent bien la pleine maîtrise de ce qu'ils peuvent faire avec les chèques CESU.

La CGT a demandé l'harmonisation des plafonds sur les différentes aides et leur amélioration afin d'élargir le nombre de bénéficiaires.

La commission a demandé, auprès du service gestionnaire, une étude comparative sur la politique d'action sociale des autres caisses de retraites. Le plan de communication a été adopté.

La CGT a exprimé le souhait d'un rapprochement avec le centre de gérontologie de Bordeaux afin de travailler de nouvelles propositions pour les retraités notamment les plus en difficulté.

Enfin, la CGT a insisté pour que le service rendu aux retraités et les réponses données ne se fassent pas exclusivement dans le cadre d'une plateforme service.

....

(Vous trouverez le compte-rendu intégral sur le site de la Fédération Santé Action Sociale)

Bien vieillir lorsque l'on est en retraite

LA QUALITÉ DE VIE À LA RETRAITE DÉPEND DES CONDITIONS DE TRAVAIL VÉCUES EN ACTIVITÉ.

Nous savons combien il est difficile de faire reconnaître l'origine professionnelle de certaines maladies lorsqu'on est en activité. Cela devient quasiment impossible après le départ en retraite.

- Comment bien vieillir lorsqu'on est à la retraite?
- Quel est le suivi médical de chaque retraité?

Suite au 8^{ème} congrès de l'U.C.R., afin de mieux connaître le "suivi post professionnel", des responsables des UFR ou des camarades intéressés dans ce domaine, se sont réunis pour construire un **plan de travail**. Améliorer la durée de vie en bonne santé des retraités, par une meilleure prévention ou détection de maladies ou handicaps, dont la cause est liée à l'activité professionnelle est un **objectif revendicatif de mobilisation**.

Par exemple, la surveillance médicale spécifique, par les médecins du travail, des personnels exposés à des agents cancérogènes, cesse lors du départ en retraite. Or, certaines pathologies peuvent apparaître longtemps après la cessation d'activité.

UNE BASE JURIDIQUE EXISTE POUR UNE RECONNAISSANCE EN MALADIE PROFESSIONNELLE SUITE UNE EXPOSITION ANTÉRIEURE, AINSI QUE DES MODALITÉS ADMINISTRATIVES.

Le groupe a listé les traumatismes physiques, psychiques, physiologiques, pendant l'activité professionnelle. Et après que fait-on ?

- Comment informer les retraités et mobiliser sur le suivi post professionnel ?
- Comment s'appuyer sur l'existant pour progresser ? Pour réactiver la mémoire ?
- Comment créer la solidarité, la rencontre actif-retraité sur ce sujet ?

Dans tout le champ de la Fédération Santé et Action Sociale, tant publique que privée, un travail d'investigation devra être effectué. Il est nécessaire de construire un état des lieux, une enquête sur le suivi post professionnel des retraités dans chaque établissement.

L'UFR SANTE ACTION SOCIALE est à l'écoute des retraités de la santé et de l'action sociale, et sollicite vos réflexions.



49^{ème} congrès
Nantes - 7/11 décembre 2009

Les syndiqué(e)s, les sections et les syndicats de retraité(e)s sont invités à participer à la préparation des trois congrès CGT nationaux à venir.

Les contributions seront bienvenues. Vous pouvez les faire parvenir à l'UFR.

Plusieurs camarades retraités seront délégués au 49^{ème} congrès confédéral, au congrès de notre UFR et celui de l'UCR.

Ces délégués porteront vos voix.

Prenez la parole, donnons notre opinion, nos propositions, nos attentes

LA CGT : sa force, c'est NOUS

Plus la participation sera forte, plus nous serons efficaces pour contribuer au développement de la CGT.

« OUI la période que nous vivons confirme qu'il nous faut un tout autre rapport de force pour parvenir à changer les choses »...

Notre journal CGT « ENSEMBLE », envoyé à chaque syndiqué, a en dossier central, les enjeux du 49^{ème} congrès. (Si vous ne le recevez pas à votre adresse personnelle, voyez pourquoi, avec votre secrétaire de section, de syndicat, votre USD, votre UD, votre UL).

Ce journal : un droit pour tout syndiqué, il est inclus dans votre cotisation.

CHANGER POUR ETRE MIEUX LA CGT :

« UNE FORCE POUR TOUS LES AGES DANS UNE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES AGES »



Retraité-e-s Avec tous les salariés Agissons



Dans tout le pays, dans la rue, les retraité-e-s, ont exprimé haut et fort leur grand et profond mécontentement. Les formidables journées de luttes et de manifestations, combatives et de plus grande ampleur, organisées depuis le début de l'année, ont montré la détermination des retraités et des salariés, leurs exigences à la satisfaction tant nécessaire et urgente de légitimes revendications !

Les actions nombreuses et massives qui ont lieu, actuellement, dans le privé contre la

casse d'entreprises et les licenciements sont exemplaires ! Il en est de même dans des professions des services publics.

Face à cette situation, le gouvernement a été contraint à de timides reculs, tels dans le service public de la recherche, et aussi le MEDEF qui voulait décapiter, dès cette année, notre système de retraite complémentaire – ARRCO, AGIRC, contraint de reconduire les règles actuelles jusqu'au 31 décembre 2010.

Les retraités sont de plus en plus mécontents, car, pour beaucoup, de plus en plus nombreux, les pensions de retraite ne permettent pas de vivre dignement !



- ☞ 53 % de l'ensemble des retraités perçoivent moins de 1 300 €,
- ☞ 36 % des femmes retraitées touchent moins de 700 € et 64 % d'entre-elles moins de 900 € mensuels,
- ☞ Actuellement, 4 nouveaux retraités sur 10 sont au minimum contributif vieillesse, dont une femme sur deux. Pour une personne seule, le montant est de 628,10 € par mois.

Au nom de la grave crise dite « financière », le gouvernement et le MEDEF, l'Europe, poursuivent et accélèrent leur politique de démantèlement économique et de régression sociale, aggravant la crise dont les racines sont le système économique lui-même dans lequel nous sommes : le capitalisme.

Dans le même temps, le gouvernement offre des cadeaux somptueux aux riches et grands patrons :

- ☞ 15 milliards d'euros de paquets fiscaux au plus riches
- ☞ 26 milliards d'euros aux entreprises
- ☞ Exonération des cotisations patronales de 30 milliards d'euros en 2008
- ☞ Absence de cotisation sociale sur les revenus boursiers, soit 13 milliards d'euros
- ☞ Dette des entreprises à la Sécurité Sociale : 1,9 milliards d'euros



Pour 2008, les patrons du CAC 40 ont déclaré 89 milliards d'euros de bénéfices !

Simultanément, notre argent public appartenant à la Nation est dilapidé : 360 milliards d'euros versés par le gouvernement aux banques privées !

La gravité de cette situation est intolérable

Fin mai, l'UNEDIC prévoyait, sur un an, une augmentation de 630 000 chômeurs, soit 2 fois plus que « prévu » selon les estimations gouvernementales.

Les retraité-e-s sont directement et gravement touché-e-s

inadmissible !

La décision gouvernementale de reporter au 1^{er} avril, au lieu du 1^{er} janvier, l'augmentation des pensions de retraites est un véritable hold up sur les retraites estimé à 350 millions.

Les pensions de réversion : le taux devrait passer de 54 % à 60 % de la pension initiale, mais cette mesure ne concernerait que les retraité-e-s dont la somme totale des pensions sera en dessous de 800 €. On frise l'escroquerie !!

inadmissible !

La loi Bachelot : à terme, c'est la fermeture de 200 hôpitaux publics au plan national sur les 1 000 existants, c'est la destruction massive du service public de santé, l'anéantissement du droit à la santé pour tous, la marchandisation des soins offerts au privé

Le manque flagrant d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) et de maisons de retraites publiques.

inadmissible !

Le maintien et le développement des centres de santé de proximité à but non lucratif est impératif. (Leur nombre a été divisé par 2. Il n'en reste que 87 à Paris)

La mise en cause du logement social avec le projet gouvernemental (loi Boutin) touche particulièrement les retraités : un budget en diminution de 9 %, l'explosion des surloyers, la remise en cause du logement des retraités sous prétexte de sous occupation.

Les mutuelles sont attaquées gravement et subissent un démantèlement pour entrer dans le giron des compagnies privées des assurances et des banques !

Les enjeux :

Depuis 15 ans, le PIB (Produit intérieur brut), c'est-à-dire l'ensemble des richesses créées par le travail, a progressé de 35 %.

En 10 ans, les profits réalisés par le capital sont passés de 1/4 à 1/3, alors que le pouvoir d'achat des retraités et salariés, lui, a baissé d'autant.

De plus en plus nombreux, les économistes le reconnaissent : l'efficacité économique et sociale réside, avant tout, dans l'emploi et de bons salaires, dans le développement humain dans de bonnes conditions.

Exigeons une autre répartition des richesses

Retraités

Exigeons l'augmentation des pensions !

- sauvegarder et améliorer le régime de retraite par répartition,
- la suppression de la décote pour les trimestres manquants,
- un minimum retraite au niveau du SMIC qui doit être porté à 1 600 €,
- l'augmentation substantielle des pensions et l'attribution immédiate de 200 € par mois pour toutes et tous, au titre du rattrapage,
- l'indexation des retraites sur l'évolution des salaires et non des prix,
- la réduction de l'écart des pensions entre les femmes et les hommes,
- la pension de réversion à 75 % de la pension du défunt ou de la défunte quel que soit le régime de vie commune,
- l'abrogation des franchises médicales et de tous les remboursements mis à la charge des assurés sociaux.

RETRAITÉ-E-S

AVEC TOUS LES SALARIÉ-E-S ACTIFS ET CHOMEURS

Retraités un monde à conquérir



Quelques Chiffres

- * Au plan national, sur 12 millions de retraités, on compte 125 000 syndiqués CGT.
- * sur 570 000 syndiqués actifs, 30 à 40% vont partir à la retraite dans les années qui viennent.
- * 75% des retraités CGT se concentrent en majorité dans 4 professions.
- * 3 syndiqués sur 10 le restent après la fin de leur vie professionnelle

Dans nos hôpitaux de l'AP-HP, 1/3 des personnels sont appelés à partir en retraite dans les 5 ans à venir. Le constat, c'est qu'une partie importante des syndiqués actifs ne prolonge pas leur adhésion à la CGT.

80% des militants passent la main quand ils quittent la vie professionnelle. Cela pose clairement la question du rayonnement de la CGT pour assurer la défense des revendications des retraités au même titre que les actifs.

Pour le syndicalisme CGT, il s'agit de favoriser un nouveau départ syndical qui sera tout aussi enrichissant, valorisant et utile pour le niveau de vie des retraités qui ont une influence directe dans la société que ce soit économiquement, socialement ou même au sein de la famille.

En quoi la question de la continuité syndicale est-elle particulièrement cruciale?

Du fait de la progression du nombre de retraités, leurs besoins ont beaucoup évolué, nous obligeant donc à anticiper sur la manière d'y répondre avec un syndicalisme retraités CGT de masse en capacité de rassembler et de lutter pour les défendre.

Il en est ainsi en ce qui concerne le niveau de protection sociale et l'accès aux soins, des conditions de logement, de l'accès aux transports et des services publics, de même pour l'accès à la culture et aux loisirs, etc...

Quelles sont les difficultés que nous rencontrons à la syndicalisation des retraités?

- L'absence de sections de retraités par établissement est un frein au développement des convergences actifs/retraités alors que les tentatives se multiplient pour structurer des débats intergénérationnels.
- La CGT retraités de l'AP-HP est structurée en section au sein de l'USAP CGT, elle reste un appendice de celle-ci et les retraités une force d'appoint du syndicalisme CGT des actifs.

- La non reconnaissance du syndicalisme CGT-retraité par la Direction de l'AP-HP ne nous permet pas non plus de défendre des revendications spécifiques avec un représentant de cette administration.

- 50% de nos syndiqués quitte Paris ou la région parisienne. Comment les aider à trouver une structure syndicale proche de leur nouveau lieu de vie?

Quelques propositions à débattre

- Assurer un suivi permanent par la direction de la CGT des actifs et la section des retraités des départs au cours de l'année à partir d'un listing
- Remettre la carte d'adhérent lors des départs festifs, **la mise en place d'une carte permanente est-elle une réponse?**
- Diffusion du livret de l'UFR Santé et Action sociale qui s'adresse aux futurs retraités syndiqués et non syndiqués. Ce livret représente une aide au débat.
- Proposer des initiatives de terrain dans les quartiers ou les cités, et pourquoi pas rejoindre les collectifs locaux à cette occasion.
- Aller à la rencontre des associations et des amicales.
- Intervenir dès que c'est nécessaire en direction de pouvoirs publics (Maires, députés conseillers ou préfecture...), et bien sûr en direction de l'AP-HP sur des questions spécifiques, exemple, l'obtention du listing des salariés partant à la retraite.
- Intervenir également en convergence avec les syndiqués d'actifs au plan général ou dans leur établissement pour réagir à telle ou telle attaque contre le service public de santé ou autre...

À LA RETRAITE, AUX REVENDICATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL SE SUBSTITUENT LES REVENDICATIONS DES CONDITIONS DE

Alors, qui va porter nos revendications pour qu'elles soient prises en compte si nous ne nous en occupons pas ? L'Amicale des anciens ? Les élus ? Les partis politiques ? Ou le syndicat ?

Plusieurs formes d'expression collective dans la société française s'offrent aux retraités, à nous de démontrer que la voie syndicale reste pertinente.



LA CGT, UNE FORCE POUR TOUS LES AGES

La vie des sections, des syndicats... retraités

ILE DE FRANCE 75

Appels par courrier et téléphone pour participer aux manifestations.

Distribution de tracts sur les marchés du 14^e pour la journée du 13/06.

LANGUEDOC ROUSSILLON

GARD 30

Nombreuses distributions de tracts sur les marchés, animées par l'ilot de proximité.

Débat le 25/06 sur la commission AD Hoc

Conférence le 25/06 sur la loi Bachelot,

NORD Pas de Calais.

NORD 59

► Pour les Elections CNRACL :

La Mairie de Denain et des autres villages refusent de donner la liste des retraités. Il faut organiser le vote physique des actifs (centre hospitalier) et des retraités (mairies) Lors du dernier vote qui était organisé par correspondance, 15% des agents n'ont pas reçu le matériel ou celui-ci est arrivé après le vote (CH Denain).

► Présence sur les marchés et braderies de la voiture de l'UD du Nord, avec distribution, dans le Canton de Denain, de tracts sur la loi HPST et les franchises médicales par les sections retraités

PAYS DE LOIRE

MAYENNE 53

Contacts individuels avec 3 syndiqués rattachés précédemment à l'USD qui rejoignent le syndicat départemental des retraités Santé et Action Sociale et qui apprécient nos diffusions régulières d'infos (absentes auparavant). Ils se disent concernés par nos travaux auxquels ils sont invités.

+ 3 abonnements effectifs au 18/06 à Vie Nouvelle.

Prises de contact de visu avec 3 anciens syndiqués en réflexion suite à la proposition de nous rejoindre...

Diverses initiatives en projet pour le second semestre :

Débat avec l'ensemble des syndicats d'actifs et l'USD (Sur *syndicalisme retraités*)

Recherche d'après listings des anciens syndiqués et regard sur les futurs retraités

Diffusion régulière d'infos sur actualité et numéro « Vie Nouvelle » gratuit

PACA

VAUCLUSE 84

AG des syndiqués CGT Montfavet en février autour de la Galette des Rois et en Juin après les élections européennes. Moment amical et convivial, apéro dinatoire.

Mais qu'1/3 des retraités y ont participé.

Congrès USD Vaucluse : 1 retraité CHM à la CE et pour la 1^{ère} fois une femme secrétaire.

Congrès CHM Vaucluse Montfavet : la 1^{ère} femme secrétaire

2008 : 4 adhésions

2 démissions

Total : 90 syndiqués

PICARDIE

AISNE 02

Distribution de tracts devant les supermarchés

2 nouveaux syndiqués

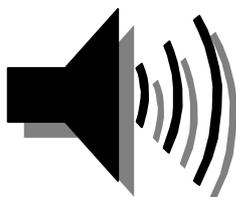
POITOU CHARENTES

A l'initiative du syndicat des retraités de la Santé et de l'Action Sociale de la Vienne, organisation d'une journée régionale de rencontre au CHU de Poitiers avec les élus du Conseil Economique et Social, des retraités du champ fédéral des 4 départements y sont présents. 30 participants

A LA ROCHELLE, participation des retraités au congrès des actifs, 2 retraités élus au sein de la Commission Exécutive.

Le 13 juin, succès du pré-rassemblement des retraités « tous en chasuble » CGT à la manifestation départementale à Rochefort sur Mer (17).

L'hôpital de Jonzac (17) crée sa section de retraités de 9 syndiqués.



A VOUS LA PAROLE...

D'autres sections ou syndicats vont s'exprimer dans le Perspective Santé et Action Sociale de l'été.

Nous attendons de votre part quelques lignes relatant la vie de vos sections ou syndicats de retraités...

Email : ufr@sante.cgt.fr

IL AURA LIEU
DU
8 AU 12 MARS 2010

IL SE DÉROULERA
**EN AUVERGNE À LA PRADE
HAUTE DOMAINE DU PUY DE
SANCY LE MONT DORE**
IMPLANTÉ DANS LE PARC NATUREL
DES VOLCANS D'Auvergne
ALTITUDE 1050M/1886M

9^{ème} Congrès
de l'Union Fédérale
des Retraités
de la SANTÉ et de
l'ACTION SOCIALE



LE CONGRÈS

LE COUP D'ENVOI EST DONNÉ

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale organise le 9^{ème} congrès de son Union Fédérale des Retraité(e) du 8 au 12 Mars 2010. Nous nous inscrivons dans préparation du 49^{ème} congrès de la CGT, dont un des principaux thème sera : « **Les moyens et conditions à mettre en œuvre pour le redéploiement de la CGT** »

Nous venons de passer le cap des 3 000 syndiqués retraités 2008 dans notre Union Fédérale. Gageons que l'engagement des actifs et des retraités dans la continuité syndicale et militante permettra à notre UFR de dépasser largement la barre des 3 000 en MARS 2010, à l'ouverture de notre congrès...

Dans de nombreux départements, des syndiqués ne sont pas identifiés dans notre champ Santé Action Sociale.

L'Union Fédérale Retraités est présente dans tous les champs de la Fédération .

La Commission Exécutive et la commission des écrits de ce congrès ont réfléchi aux thèmes proposés pour ce congrès :

- **Les retraités et la politique de santé en France**
- **Les retraités de notre secteur**
- **Le syndicalisme retraité**
- **Continuité syndicale et continuité militante**

Ce congrès sera l'occasion de

- Faire le bilan depuis le 8^{ème} congrès
- Réfléchir sur la place des retraités dans la CGT
- D'approfondir la vie des sections ou syndicats de retraités : communication, information, décision, mobilisation,...
- De travailler la notion de « valeur de la retraite » en face de la « valeur travail »
- Traiter des associations en rapport avec la CGT, etc

Nous pourrons mesurer ensemble les avancées et pointer nos difficultés.

Notre base de réflexion doit être : « comment serons nous le plus efficaces, plus visibles, plus utiles, à la fois sur le plan revendicatif, de la syndicalisation, de la mobilisation et du succès des actions engagées et ceci à partir du lien des professions dans le territoire ».

**La reconnaissance d'une CGT pour tous les âges est
une question de démocratie**